



⇒ Communiqué de presse

Vendredi 2 juillet 2010



Contrat Région-Pays du Trégor Goëlo 2006-2012 42 projets nouveaux ou renégociés à mi-parcours

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés entre 2006 et 2007, font l'objet d'une « clause de revoyure » à mi-parcours. Après la révision du contrat Région-Pays de Redon Bretagne Sud en février dernier, Gwenegon Bui, Vice-président de la Région chargé de la politique territoriale et numérique, s'engage dans un tour de Bretagne pour signer les avenants à tous les contrats Région-Pays. Première étape dans le Pays du Trégor-Goëlo.

Portant sur une dotation globale de plus de 13 M€, le contrat Région-Pays du Trégor Goëlo compte 80 projets structurants d'intérêt régional, dominés par les thématiques du développement économique et de la solidarité.

Cette révision, à mi-parcours, a permis d'introduire **33 nouveaux projets et d'en renégocier 9**, parmi lesquels figurent, par exemple : la suite de la reconversion du pôle Phoenix (centre des télécommunications spatiales) à Pleumeur-Bodou, qui vient prolonger le 1^{er} projet inscrit au contrat dès 2006 avec 4 nouveaux volets, soit, au total, un soutien de près de 1,5 M€ de la Région; la mise en réseau des équipements sportifs du Centre-Trégor (170 k€) ; ou encore la construction d'une maison de l'enfance et de la jeunesse à Minihy-Tréguier (200 k€).

A noter que le contrat réserve une place majeure aux structures d'accueil des enfants avec **33 projets de construction ou rénovation d'écoles ou maisons de l'enfance**.

Une enveloppe numérique de plus de 770 000 €

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, **tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique**. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique, lors de la révision des contrats.

Alors que les télécommunications et l'électronique constituent une part essentielle dans son économie, le Pays du Trégor-Goëlo a déjà su utiliser une grande partie de cette enveloppe numérique de 773 345 € pour accompagner trois projets structurants : la mise en oeuvre du Schéma départemental de télécommunications à haut débit, la création d'une plate-forme de tests Imagin'Lab pour le pôle Images et Réseaux, ou encore la mise en place d'un guide de promotion économique et touristique en 3D.

⇒ **Le pays du Trégor-Goëlo en chiffres**

- 1 communauté d'agglomération (Lannion Trégor) et les 6 communautés de communes de : Beg ar C'hra, Presqu'île de Lézardrieux, Trois Rivières, Centre Trégor, Pays Rochois, Paimpol-Goëlo,
- 69 communes,
- 115 386 habitants au 1er janvier 2005,
- un territoire de 1 034 km²

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Communiqués, dossiers de presse, photos libres de droit...

Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

La révision du contrat Région-Pays du Trégor Goëlo

Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays du Trégor Goëlo 2006-2012 porte sur une dotation globale de 13 666 611 € :

- une dotation de 9 877 384 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les projets structurants pour le Pays,
- une dotation de 2 469 427 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 773 345 €,
- une dotation ingénierie de 546 455 € maximum, soit 91 075 € par an.

Ce contrat a fait l'objet d'une révision relativement importante puisque plus de la moitié des projets (et 50% des dotations) de l'enveloppe 2 ont été revus. Le Pays du Trégor-Goëlo a notamment souhaité mettre l'accent sur les conditions d'accueil des enfants ; ainsi sur les 42 projets nouveaux ou renégociés, 20 portent sur des constructions ou rénovations d'écoles (Plouguiel, Pommerit-Jaudy, Prat...) ou de maisons de l'enfance.

L'ensemble des nouveaux projets intègre, à la demande de la Région, une démarche artistique ou culturelle. Ainsi, par exemple, le Pôle Phoenix accueille chaque année en résidence des compagnies de cirque, en lien avec l'association « *Le Carré Magique* ».

Quelques exemples de projets nouveaux ou renégociés

Deuxième phase de reconversion du Pôle Phoenix

Lannion-Trégor agglomération a acquis l'ancien site du Centre des Télécommunications Spatiales (CTS) de Pleumeur-Bodou, animé par la volonté de créer un nouveau pôle économique structurant, orienté vers la domotique et l'éco-construction et ouvert vers l'extérieur.

La réhabilitation de ce site de 75 ha se décline en plusieurs projets. La 1^{ère} phase, inscrite en 2006 au contrat Région-Pays, a permis d'engager la création d'espaces d'accueil d'entreprises (projet renégocié lors de la révision). La communauté d'agglomération poursuit sa démarche avec l'inscription de 4 nouveaux projets au contrat :

- La création d'un outil pédagogique sur l'introduction des nouveaux matériaux, savoir-faire et équipements dans l'habitat ancien à travers ses « **maisons évolutives et intelligentes** » que professionnels et grand public pourront visiter ;
- L'implantation d'une **matériauthèque** où professionnels et particuliers trouveront des informations et mises en situation des techniques d'éco-construction et domotique ;
- La création d'un **espace d'exposition et de conférence** sur l'histoire industrielle et scientifique du site ;
- Le lancement d'une campagne de **promotion et de prospection**.

Cette 2^{ème} phase de réhabilitation du site est évaluée à 1,76 M€ dont 712 895 € seront financés par la Région dans le cadre du contrat Région-Pays ; ils viennent s'ajouter aux engagements de la 1^{ère} phase **soit, au total, un engagement de 1,48 M€ pour la Région.**

Construction d'une maison de l'enfance-jeunesse à Minihy-Tréguier

Portée par la Communauté de communes des 3 Rivières, la construction d'une maison de l'enfance-jeunesse à Minihy-Tréguier répond à sa volonté de développer ses services à la population afin de valoriser ses atouts résidentiels.

Cet espace multi-activités sera conçu avec une exigence d'économie d'énergie et d'utilisation de matériaux écologiques. Il sera chauffé par une chaufferie bois qui alimentera également la maison du développement.

Cette création comporte une dimension sociale et artistique puisque les enfants de l'Institut médico-éducatif de Tréguier seront invités à réaliser un projet artistique à base de fresques, mosaïques... qui viendront habiller le nouvel équipement.

La Région interviendra à hauteur de **200 000 €** pour la réalisation de ce projet estimé à un peu plus de 975 000 €.

Aménagement et mise en réseau des équipements sportifs du Centre-Trégor

Les 8 communes du Centre-Trégor voient leur population augmenter et rajeunir fortement ces dernières années. Elles ne disposent pas, actuellement, de salles de sport permettant de répondre à tous les besoins des écoles et associations ou d'accueillir des manifestations sportives importantes ; deux salles (Cavan et Prat) sont par ailleurs vieillissantes et ne répondent plus aux normes.

Compte tenu de cette situation, la communauté de communes, qui s'est dotée de la compétence sport, a souhaité réaliser 3 pôles sportifs spécialisés complémentaires, apportant un espace sportif cohérent au territoire.

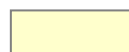
Ainsi, la **salle de Prat** sera entièrement rénovée avec des espaces dédiés aux **sports de raquettes** et **sports techniques** (roller, skate, initiation cycle). Prévue pour septembre 2011, elle sera facilement accessible aux publics scolaires. Cette opération, estimée à 280 000 €, est inscrite au contrat Région-Pays pour un montant de **29 400 €**.

La salle de sports de **Cavan** deviendra un plateau sportif comprenant **2 équipements**, le premier dédié aux **sports collectifs**, le second aux « **multisports** ». Tous deux seront situés à proximité de l'école et du bâtiment d'accueil des activités enfance et jeunesse de la communauté de communes. Le coût de ces aménagements s'élève à 481 600 €, dont **49 600 €** financés par la Région à travers le contrat Région-Pays.

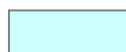
Le troisième pôle sera situé à **Pluzenet** où sera **construit une nouvelle salle de sports** équipée pour accueillir les classes primaires de la commune. Le nouvel équipement disposera d'un espace de 200 m² destiné au **sport d'opposition et de gymnastique** et d'une salle de **musculature**. Montant des travaux et équipements : 896 000 €, dont **91 000 €** inscrits au contrat de Région-Pays.

Les 80 projets d'envergure régionale du contrat Région-Pays du Trégor-Goëlo (projets de l'enveloppe 2)

PROJETS	BUDGET (total / part Région)
Pour un dispositif de formation réactif au service des compétences humaines	
Construction de la Cité de l'emploi, de l'orientation et de la Formation du Pays du Trégor-Goëlo à Lannion	195 444€ / 97 722 €
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social	
Reconversion du centre de télécommunications spatiales - Pôle Phoenix - 1ère phase	3,17 M€ / 777 000 €
Pôle Phoenix - Matériauthèque à Plemeur-Bodou	686 175 € / 195 887 €
Pôle Phoenix - Maisons évolutives et intelligentes à Plemeur-Bodou	519 619 € / 259 808 €
Pôle Phoenix - Espace d'exposition et de conférence à Plemeur-Bodou	470 400 € / 235 200 €
Pôle Phoenix - Lancement d'une campagne de promotion et de prospection	88 000 € / 22 000 €
Parc d'activités de Kerantour - Pleudaniel	754 726 € / 75 473 €
Zone d'activités Bel Air - Zone intermédiaire Lannion	2,78 M€ / 300 000 €
Parc d'activités Pégase V -Zone de Pays Lannion	5,95 M€ / 900 000 €
Extension et requalification de l'espace d'activités de la Croix rouge à Ploumilliau	837 963 € / 167 400 €
Extension de la zone d'activités de Kerbiquet à Cavan	1,85 M€ / 210 120 €
Zone intermédiaire d'activités de Paimpol (espaces de Savazou, Petite tournée et Kermin)	3,35 M€ / 255 110 €
Extension (Phase 1 - Etudes) du parc d'activités de Convenant-Vraz Minihiy-Tréguier	50 000 € / 10 000 €
Construction d'un hôtel d'entreprises à Minihiy-Tréguier	900 000 € / 75 000 €
Extension de la zone d'activités communautaire de Beg ar C'hra à Plounevez-Mouëdec	1,07 M€ / 169 181 €
Construction de deux ateliers-relais sur la ZA de Beg ar C'hra à Plounevez-Mouëdec	390 000 € / 39 000 €
Hôtel d'entreprises sur l'espace de Broglie Lannion	950 000 € / 139 000 €
Hôtel d'entreprises sur la zone d'activités de Plestin-les-Grèves	600 000 € / 120 000 €
Construction d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités de Kervezot à la Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy	700 000 € / 140 000 €
Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement	
Création d'une unité de déshydratation des fourrages pour les élevages du Trégor Goëlo	38 000 € / 11 259 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Animation et gestion de la filière bois énergie	69 900 € / 8 400 €
Création d'une plateforme de stockage des plaquettes - Plounérin	218 265 € / 61 114 €
Filière bois-énergie : Création d'une chaudière bois et d'une plateforme de stockage et de distribution sur le site du pôle Phoenix alimentée par gisement de bois local	337 600 € / 168 800 €
Aide pour l'acquisition de matériel de désherbage alternatif pour les collectivités de Lannion-Trégor-Agglomération	400 000 € / 77 262 €
Création d'une maison du tourisme et de l'environnement de la lieue de grève à Plestin-les-Grèves	500 000 € / 181 298 €
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne	
Recherche et mise en œuvre de systèmes agricoles innovants permettant d'éliminer les algues vertes dans la baie de Saint-Michel-en-Grève	770 490 € / 162 000 €
Extension du port de Lezardrieux phase 1- Etudes	1 M€ / 200 000 €
Extension du port de Paimpol - Etudes pour la construction d'un troisième bassin	1,22 M€ / 250 000 €
Valorisation de l'ostréiculture en baie de Paimpol - Boulgueff implantation d'une zone à terre	1,72 M€ / 310 500 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Ecole de Cavan - Restructuration de l'école publique	503 980 € / 56 646 €
Ecole de Coatréven - Travaux pour ouverture d'une deuxième classe	23 000 € / 3 450 €
Ecole de Caouënnec-Lanvézéac : rénovation et extension de la salle de motricité	135 100 € / 20 265 €
Ecole de Langoat - Construction d'une garderie périscolaire	170 695 € / 25 604 €
Ouverture d'une seconde classe à l'école publique dans le cadre d'un RPI - Lanmerin	73 800 € / 11 070 €
Ecole de Louannec - Construction d'une école maternelle	1,6 M€ / 100 000 €
Extension école publique (classes maternelles) : Construction d'une restaurant scolaire, d'une	1,5 M€ / 80 000 €



Nouveaux projets



Projets renégociés

garderie périscolaire - Plouaret	
Ecole de Ploubezre - Espace polyvalent pour l'enfance	680 000 € / 68 000 €
Construction de 3 classes - Plouezec	286 500 € / 28 650 €
Ecole de Plounévez-Moëdec : extension du groupe scolaire	386 150 € / 57 772 €
Ecole de Plougrescant - Rénovation des bâtiments scolaires	665 000 € / 66 500 €
Ecole de Plouguiel - Construction d'une école maternelle et d'une garderie	1,34 M€ / 100 000 €
Ecole de Ploulec'h - Réhabilitation bâtiments scolaires et cantine	370 588 € / 37 059 €
Restructuration de l'école de Pluzunet	600 132 € / 60 013 €
Ecole de Pluzunet - Marché complémentaire des travaux de restructuration	63 569 € / 6 357 €
Ecole de Pommerit-Jaudy - Restructuration et mise aux normes des bâtiments	532 800 € / 79 920 €
Ecole de Pouldouran - travaux d'isolation	120 000 € / 18 000 €
Création d'une cantine scolaire et d'une garderie - Ecole de PRAT	712 842 € / 100 000 €
Ecole de Prat - Restructuration et extension du groupe scolaire	693 654 € / 100 000 €
Construction d'un préau et réaménagement de sanitaires - école primaire - Quemperven	42 180 € / 5 700 €
Restructuration et extension de l'école de Rospez	1,2M€ / 100 000 €
Ecole de Saint-Michel-en-Grève : garderie périscolaire	50 000 € / 5 000 €
Extension du groupe scolaire de Picherel - Ecoles publiques de Trégastel	346 000 € / 34 600 €
Rénovation de l'école publique - Trégrom	85 000 € / 12 750 €
Ecole de Tréguier - Réhabilitation de 3 classes	65 000 € / 6 500 €
Ecole de Trémel : création d'une cantine scolaire	150 000 € / 22 500 €
Ecole de Vieux-Marché - Restructuration du groupe scolaire	465 409 € / 46 541 €
Construction d'une maison pour activités enfance jeunesse - Cavan	508 167 € / 100 000 €
Maison de l'enfance-jeunesse à Minihy Tréguier	975 240 € / 200 000 €
Construction d'une maison de la petite enfance - Lézardrieux	797 857 € / 100 000 €
Maison de la petite enfance à Perros-Guirec	987 505 € / 100 000 €
Construction de la maison des services à l'enfance et à la jeunesse - Plouaret	669 867 € / 100 000 €
Espace intercommunal multi-accueil pour la petite enfance à Lannion	1 M€ / 100 000 €
Construction d'une maison du développement et des services - Lézardrieux	344 352 € / 172 176 €
Aide au démarrage d'une auto-école d'insertion	140 150 € / 30 000 €
Création d'un établissement de service et d'aide par le travail (ESAT) accueillant des personnes malades mentales stabilisées à Plourivo	1,7 M€ / 200 000 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Construction d'un espace culturel à Plestin-les-Grèves	3,44 M€ / 344 097 €
Centre culturel de Trébeurden	1,5 M€ / 173 500 €
Construction d'une salle d'animation festive et culturelle - Pleubian	2,65 M€ / 398 975 €
Construction d'une salle festive et culturelle intercommunale à Minihy-Tréguier	2,25 M€ / 225 000 €
Réalisation d'ateliers d'artistes à Lannion	750 000 € / 75 000 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Animation du plan de valorisation du petit patrimoine rural et maritime du Pays du Trégor-Goëlo	46 755 € / 9 351 €
Achat et mise en état de fonctionnement d'une locomotive à vapeur	750 000 € / 75 000 €
Valorisation du site de Penhoat-Lancerf - Création d'une maison de la nature et d'un hébergement touristique pour groupes à Plourivo	570 000 € / 114 000 €
Base nautique du Léguer	800 000 € / 80 000 €
Rénovation de l'espace sportif de Prat	280 000 € / 29 400 €
Rénovation de la salle de sports et création d'un plateau sportif à Cavan	481 600 € / 49 600 €
Construction d'une salle de sports à Pluzunet	896 000 € / 91 000 €
Construction d'une passerelle piétonne sur le Trieux à Plourivo et Ploezal	850 000 € / 170 000 €
Création de guides de randonnées	80 000 € / 30 000 €
Développement d'un système d'information géographique (SIG) randonnée	114 634 € / 45 854 €

 Nouveaux projets

 Projets renégociés

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Après le Pays de Redon Bretagne sud en février dernier, la signature de la révision du contrat Région-Pays du Trégor-Goëlo lance réellement la phase de signature de tous les avenants, qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.